

En 2026, reprenons la main !

Sortons de la crise institutionnelle de façon collective et constructive.

Les Françaises et les Français ont le sentiment de ne pas être écoutés par les responsables politiques. Face à l'accroissement des inégalités, la hausse de la pauvreté et de la précarité, le délabrement des services publics, l'urgence d'une action sur le climat, les menaces sur la biodiversité, les guerres et crises internationales, les atermoiements politiciens récents et l'incapacité des élus à s'organiser pour traiter les multiples problèmes que rencontre notre pays sont consternants.

Le débat politique en France est brouillon et confus ; beaucoup de responsables politiques et de médias s'accommodent très bien d'en faire un spectacle, rempli d'invectives, d'arguments à l'emporte-pièce et de "petites phrases" clivantes, esquivant la complexité des problèmes. Les algorithmes des réseaux sociaux et l'intelligence artificielle ne font qu'amplifier ce phénomène.

Cela ne peut plus durer ! Ni une dissolution supplémentaire ni une démission ne peuvent garantir une sortie de crise institutionnelle. Car la démocratie est exigeante : il ne s'agit pas seulement d'organiser régulièrement des élections. Il est indispensable de prendre le temps et les moyens d'engager un vrai débat, permettant aux citoyennes et citoyens de faire des choix éclairés, compris et acceptés.

C'est pourquoi nous proposons un plan en trois étapes :

1. Créer les conditions de stabilité jusqu'aux prochaines échéances électorales, en construisant dans les jours qui viennent, un accord transpartisan permettant de voter le budget pour 2026.
2. Utiliser toute l'année 2026 pour conduire plusieurs débats citoyens, afin que chacun·e dispose d'informations claires et vérifiées et que les différentes options possibles soient clairement identifiées et argumentées.
3. Exiger du Président de la République qu'il s'engage à dissoudre l'Assemblée nationale début 2027 afin de procéder aux élections législatives puis présidentielle, dans cet ordre, ce qui correspond davantage à l'esprit de la Constitution de 1958.

En donnant la parole aux Françaises et aux Français, ce plan les aidera à reprendre confiance dans la démocratie. Il ouvrira des perspectives positives et partagées ; il lancera notre pays dans de nouvelles voies de progrès et de justice.



En 2026, reprenons la main !

***Sortons de la crise institutionnelle
de façon collective et constructive.***

Cadre à définir ensemble : premières propositions de modalités pratiques et de règles à respecter

1. Il est nécessaire que les élections législatives aient lieu avant la présidentielle, parce que nous sommes entrés dans une période où il ne faut pas compter sur "le fait majoritaire" (un Président élu obtient une majorité parlementaire juste après son élection). C'est conforme à la Constitution de 1958, qui pose que le gouvernement, responsable devant le Parlement, "détermine et conduit la politique de la nation" alors que le Président de la République "veille au respect de la Constitution et assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État".
2. Le budget doit montrer une orientation claire d'amélioration de la situation des finances publiques par des mesures de recettes fiscales rétablissant davantage de justice, et des économies de dépenses qui épargnent les plus modestes.
3. Les débats citoyens doivent être organisés selon des formules proches des conventions citoyennes, adaptables selon les spécificités des sujets abordés. Leur organisation doit être confiée à des autorités indépendantes : en particulier le Conseil économique, social et environnemental, la Commission nationale du débat public. Ces instances devront disposer de moyens suffisants pour organiser les débats, communiquer de façon régulière sur les travaux, organiser la publication des résultats.
4. Les sujets potentiels de débat sont nombreux ; les instances organisatrices devront réunir les suggestions de plusieurs sources (par exemple cahiers des doléances, partis politiques, corps intermédiaires, scientifiques), puis les regrouper et les sélectionner.
5. Les conventions citoyennes auront contribué à clarifier le débat. Les résultats seront à la disposition des partis politiques, qui pourront les utiliser dans leurs propres travaux.
6. Le gouvernement doit s'engager à respecter le Parlement et s'interdire tout recours aux dispositions de notre Constitution qui ont ces dernières années affaibli le débat parlementaire.
7. Avant les élections législatives de 2027, les partis devront déclarer être prêts à construire une coalition de gouvernement dans le cas, assez probable, où aucun d'entre eux n'aura de majorité absolue à l'Assemblée nationale.
8. Les candidat·e·s à la présidentielle devront s'engager à - et ultérieurement le Président élu devra - appliquer la Constitution de façon stricte, et ne pas empiéter sur les responsabilités du Premier ministre et du gouvernement. Les candidat·e·s à la présidentielle seront davantage jugés sur leur volonté et leur engagement à bien faire fonctionner les institutions, que sur des propositions programmatiques, qui auront été portées et arbitrées lors des élections législatives.